

Belgium-Tournai: Insurance services

OJ S 72/2016 13/04/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale

Postal address: Rue Saint-Martin 52

Town: Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

Contact person: Administration communale

For the attention of: Aurélie Bauts

E-mail: aurelie.bauts@tournai.be

Telephone: +32 69332322

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=409007**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Renouvellement des portefeuilles d'assurance de la Ville de Tournai — de la Zone de Police du Tournaisis — du centre public d'action sociale et de la Régie communale autonome du Stade Luc Varenne.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: Tournai.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché est un marché de services d'assurances au sens de la catégorie 6 a) de l'annexe II A de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services. Il s'agit d'un marché global ne comportant pas de lots. Le marché sera attribué à un seul assureur qui aura remis prix pour l'ensemble des divisions suivantes: Division 1: accidents de travail _ Loi du 10.4.1971 relative aux accidents du travail dans le secteur privé _ Loi du 03/07/1967 relative à la prévention ou à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, des accidents sur le chemin du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public Division 2: accidents corporels Division 3: responsabilité civile _ Responsabilité civile générale _ Responsabilité des mandataires _ Responsabilité des administrateurs _ Responsabilité civile objective _ Responsabilité des architectes et bureau d'études Division 4: tous risques _ Tous risques « électronique » _ Tous risques « Oeuvre d'art » _ Tous risques matériel divers _ Tous risques chantiers _ Vol transport et séjour de fonds Division 5: incendie Division 6: automobile _ Automobile _ Omnium missions Division 7: assistance aux personnes et véhicules _ Assistance à l'étranger _ Assistance aux véhicules La date de prise d'effet du marché est fixée au 1.1.2017 à 0h. Le marché est conclu pour une durée déterminée de 4 ans. Toutefois, de manière à concilier les dispositions de la loi du 4.4.2014 relative aux assurances sur la durée des contrats avec la loi sur les marchés publics, ce marché est ramené à un an minimum et comporte une clause de reconduction tacite conformément aux prescrits de l'article 37§2 de la loi du 15.6.2006. Il sera prolongé pendant 3 périodes de 1 an sauf si l'une des parties entend y mettre fin conformément aux précisions apportées ci-après. Il est précisé que le droit de résiliation dans le chef de l'adjudicataire est subordonné au respect des conditions suivantes: Préavis de 6 mois notifié par lettre recommandée Engagement de ne pas résilier après sinistre pendant toute la durée du présent contrat (tacite reconduction comprise) Le droit de résiliation dans le chef du pouvoir adjudicateur pourra quant à lui s'exercer moyennant le respect d'un délai de préavis de 3 mois notifié par lettre recommandée. Ce marché est un marché à prix global. Toutes les prestations doivent être incluses dans la prime annuelle.

II.1.6. CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 7 028 000 EUR

II.2.2.

Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Pour être sélectionné, le candidat doit pouvoir justifier l'existence d'un établissement en Belgique au sens de l'article 2 de la loi du 9.7.1975 relative au contrôle des entreprises d'assurances. L'adjudicataire n'est pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à des intermédiaires d'assurances ou à d'autres compagnies.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de marché, le soumissionnaire atteste sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61,§1 et 2 de l'AR du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. Le candidat joindra à sa demande de participation les documents de sélection suivants, sous peine d'exclusion: * Si le candidat emploie du personnel en Belgique, une attestation de l'Office National de Sécurité Sociale dont il résulte qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale à la fin de l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date de réception de la demande de participation; Si le candidat emploie du personnel à l'étranger, une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception de la demande de participation, le candidat est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Si le candidat emploie du personnel tant en Belgique qu'à l'étranger, les deux attestations précitées devront être produites. * En application de l'art. 63 de l'AR du 15.7.2011, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Afin de justifier sa capacité économique et financière et économique, le candidat transmet une déclaration justifiant le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices.

Minimum level(s) of standards possibly required: Montant minimum de 14 millions d'EUR réparti comme suit: — accident du travail: 6 000 000 EUR — dommages matériels 3 500 000 EUR — responsabilité civile 2 500 000 EUR — Auto 2 000 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— Afin de justifier sa capacité technique, le candidat communique: o une liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années dans le secteur public, indiquant le montant des primes, la date et l'identité des pouvoirs publics concernés. Les prestations de service sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente; o Une présentation de la société candidate comprenant: — l'origine de la société (lieu, date de création, activités principales — la structure actuelle de la société — les principaux domaines d'activités de la société (secteurs, branches d'activités) — les qualifications professionnelles et titre d'études des responsables des services qui interviendront dans le cadre de l'exécution du présent marché ainsi que des agents spécialement dédiés à l'exécution du présent marché. Le candidat devra démontrer qu'il dispose d'au minimum 4 responsables de service couvrant l'ensemble des divisions visées par le présent marché. o Un document émanant de l'autorité compétente attestant que le candidat est agréé pour les branches d'assurances concernées par le présent marché (FSMA pour les candidats belges et pour les candidats étrangers, un certificat émis par l'autorité compétentes de l'État membre de l'Union européenne indiquant les branches d'assurance pour lesquelles les prestataires agréés et la preuve de l'existence d'un établissement en Belgique).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le candidat devra prouver l'existence de la souscription d'au minimum 5 contrats dans le Secteur Public d'une valeur minimale de 50. 000 EUR chacun.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Les sociétés d'assurances qui respectent les conditions légales prévues par la loi du 9 juillet 1975 relative au contrôle des entreprises d'assurance.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Conformément à l'article 58§3 de l'AR du 15/07/2011, le pouvoir adjudicateur fixe à 3 le nombre minimum de candidats qui seront sélectionnés.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Assur-2017

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.5.2016 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Le dossier de demande de participation doit parvenir au plus tard pour le 20.5.2016 à 14:00,

cachet de la poste faisant foi, à l'adresse du pouvoir adjudicateur. La candidature arrivée tardivement ne sera pas prise en considération. Toutefois, elle sera acceptée pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas encore sélectionné les candidats et que la candidature ait été envoyée sous pli recommandé, au plus tard le quatrième jour calendrier précédant la date ultime fixée pour le dépôt des candidatures. Elle est envoyée par service postal ou remise par porteur à l'adresse du pouvoir adjudicateur: Ville de Tournai Service assurances; Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai. En cas d'envoi par service postal, l'enveloppe portera clairement les mentions suivantes: _ Candidature marché public assurances _ Date et heure ultime du dépôt des candidatures. En cas de remise par porteur, la candidature doit être délivrée contre récépissé au service assurances du pouvoir adjudicateur. Le service est disponible du lundi au vendredi (hors jours fériés); le matin de 8:30 à 12:00 et l'après-midi de 13:30 à 16:00.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.4.2016